

Département du **CALVADOS**
Arrondissement de **VIRE**
Ville de **CONDE-en-NORMANDIE**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-six, le lundi 28 septembre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des mariages - 2 place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DELANGE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 22 septembre 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés et publiés à la mairie le mardi 22 septembre 2026.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Patrick BILLARD, Sophie BRION, Valérie CATHERINE, Sylvain DELANGE, Richard EIGLE, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Bruno GRENTE, Léo GUÉGAN, Samuel LECOLLEY, Stéphanie LEPESTEUR, Bernadette LETOUZÉ, Laura LOCRET, Pierrette MAURICE, François MAYAUD, Cyril MOREL, Philippe OLIVE, Claire OLIVIER, Sandrine PARISY, Sandrine POIRIER, Hervé PONDEMER, Mylène SIQUOT, Agathe TALBOT et Sylvie VAUDORNE.

Ont donné pouvoir :

- Xavier ANCKAERT à Hervé PONDEMER Christophe OLLIER à Sandrine PARISY
- Sabrina CHAUVIN à Stéphanie LEPESTEUR Anne ROELANDT à Valérie CATHERINE

Absent excusé : Antoine HERPIN

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-1-2
- en exercice : 29	- pour : 28	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 24	- contre : /	
- votants : 28	- abstention : /	
Secrétaire de séance : Léo GUÉGAN		
Le procès-verbal du conseil municipal du 29 juin 2026 a été adopté à l'unanimité		

DÉL.2026-084 - Reprise définitive des résultats 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°DÉL.2026-039 en date du 27 avril 2026 concernant la reprise anticipée des résultats,
Vu la délibération n°DÉL.2026-040 en date du 27 avril 2026 concernant le vote des budgets primitifs,
Vu la délibération n°DÉL.2026-062 en date du 29 juin 2026 concernant le vote des comptes financiers uniques 2025,
Vu l'avis de la commission Finances en date du 15 septembre 2026,

Lors de la séance du 27/04/2026, le Conseil Municipal a procédé à la reprise anticipée des résultats 2025 dès le vote des budgets 2026.

Cette reprise anticipée, réalisée sur la base des résultats estimés, présente toutefois un caractère provisoire. Le Conseil Municipal ayant adopté le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025, il convient d'entériner les résultats et leur affectation de façon définitive. Les résultats de clôture 2025 et leur affectation définitive sont identiques à ceux votés lors de la séance du 27/04/2026. Ils se présentent comme suit :

► Budget Principal

L'affectation des résultats 2025 du budget principal d'un montant de 2 450 841,14 € est proposée de la manière suivante :

- 1 850 841,14 € en section de fonctionnement (rec 002)
- 600 000,00 € en section d'investissement (rec 1068)
- le report du déficit d'investissement de 846 613,84 € (dép inv 001)

► Budget Annexe Assainissement collectif et non collectif

L'affectation de résultat 2025 d'un montant de 636 356,22 € est proposée de la manière suivante :

- 636 356,22 € en section de fonctionnement (rec 002)
- le report du résultat d'investissement de 456 540,70 € (rec 001)

► **Budget Annexe Lotissement Le Perreux**

Le résultat de fonctionnement et d'investissement 2025 étant de 0 €, il n'y a pas lieu à affecter.

► **Budget Annexe Lotissement Route des Isles**

Le résultat de fonctionnement et d'investissement 2025 étant de 0 €, il n'y a pas lieu à affecter.

► **Budget Annexe Centre Aquatique**

L'affectation de résultat 2025 d'un montant de 21 974,38 € est proposée de la manière suivante :

- 0 € en section de fonctionnement (rec 002)
- 21 974,38 € en section d'investissement (rec 1068)
- le report du déficit d'investissement de 14 202,84€ (dép inv 001)

► **Budget Annexe Production d'Electricité**

L'affectation de résultat 2025 d'un montant de 1 972.63 € est proposée de la manière suivante :

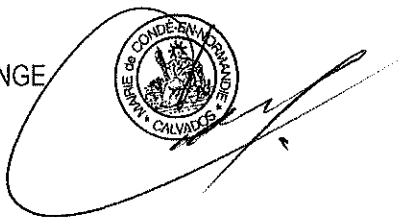
- 1 972.63 € report en section de fonctionnement (rec 002)
- le report du résultat d'investissement de 51 578,50 € (rec 001)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **VOTE** les affectations de résultats 2025 mentionnées ci-dessus pour les budgets suivants :
 - Budget Principal
 - Budget Annexe Assainissement collectif et non collectif
 - Budget Annexe Lotissement Le Perreux
 - Budget Annexe Lotissement Route des Isles
 - Budget Annexe Centre Aquatique
 - Budget Annexe Production d'Electricité
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à la présente délibération.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 28 septembre 2026

Le Maire,
Sylvain DELANGE

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Sylvain DELANGE'. The signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE CONDE-EN-NORMANDIE' around the top and 'CALVADES' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem featuring a tree and a building. The signature is written in a fluid, cursive style.